

Camping du Petit Pont/Ombre et Soleil**

Piscine, snack /bar, salle de jeux, volley-ball, jeux de loto, de boules et jeux pour enfants / 53 emplacements

109 Bis/111 avenue de l'Etrade, 17530 ARVERT / email : contact@camping-dupetitpont.com site : www.camping-dupetitpont.com Tél / Fax : **0546 360 720**

CONTRAT DE LOCATION

MONTANT DE LA LOCATION PAR SEMAINE DU SAMEDI AU SAMEDI/ TARIF 2010 EN EUROS TTC

Promotion hors saison

3 semaines consécutives au prix de 2

Promotion de Juillet

1^{ère} quinzaine -10% sur la location pour 2 semaines consécutives

2^{ème} quinzaine - 5% sur la location pour 2 semaines consécutives

Les prix indiqués incluent la location avec le gaz, l'électricité et l'eau. Il est prévu un emplacement de véhicule par location. La piscine est strictement réservée à la clientèle du camping et son accès est inclus dans le tarif de la location. Des frais de gestion/réservation de 19 € par location, une taxe de séjour et une taxe additionnelle de 0.22 €/pers/jour sont appliqués du 1/7 au 31/8 (exonération pour les enfants de moins de 13 ans). Dans le nombre des personnes comptées dans la location, un bébé est considéré comme une personne.

Tout visiteur doit se présenter à l'accueil et s'acquitter d'une redevance (tarif camping), accès à la piscine interdit. Le descriptif des mobile-homes est précisé dans le dépliant du Camping.

CHOIX DE LOCATION	SEMAINE DE LOCATION	Avril /Mai Juin /Sept	du 26/06 au 03/07	du 03/07 au 10/07	du 10/07 au 17/07	du 17/07 au 24/07	du 24/07 au 31/07	du 31/07 au 07/08	du 07/08 au 14/08	du 14/08 au 21/08	du 21/08 au 28/08
<input type="radio"/> Caravane 8 à 10M ²	(4 pers maxi)	-	-	250	330	330	350	425	425	345	240
<input type="radio"/> Mobile-home 17M ² sans sanitaire	(4 pers maxi)	160	185	295	365	365	390	485	485	380	280
<input type="radio"/> Mobile-home 14M ² avec sanitaires	(4 pers maxi) dont 2 lits enf - 10 ans	180	195	340	420	420	445	520	520	430	325
<input type="radio"/> Mobile-home 17M ² avec sanitaires	(4 pers maxi) dont 2 lits enf - 10 ans	190	205	350	430	430	455	530	530	440	335
<input type="radio"/> Mobile-home 21M ² avec sanitaires	(5 pers maxi)	205	225	400	490	490	510	570	570	490	375
<input type="radio"/> Mobile-home 24 à 27M ² avec sanitaires (6 pers maxi)		215	250	420	505	505	530	595	595	510	395
<input type="radio"/> Mobile-home Safari T 28M ² grand confort (4 pers maxi).	Animaux interdits	245	285	445	545	545	555	655	655	535	425
<input type="radio"/> Mobile-home O'Phéa T 29M ² grand confort (4 pers maxi).	Animaux interdits	250	290	450	550	550	560	660	660	540	430
<input type="radio"/> Mobile-home IRM/O'Phéa 29M ² grand confort (6 pers maxi).	Animaux interdits	260	300	460	570	570	580	670	670	560	445
<input type="radio"/> Supplément 2 ^{ème} véhicule (voiture, moto, remorque...)		-	20	20	20	20	20	20	20	20	20
<input type="radio"/> Supplément Chien (Petit chien et 1 seul par mobile-home). Chat interdit.		-	20	20	20	20	20	20	20	20	20

La direction du Camping du Petit Pont/Ombre et Soleil loue à (remplir ci-dessous et cocher le cercle correspondant à votre choix) :

Mr,Mme,Mlle.....Tél.....Portable.....

Adresse.....Code postal.....Ville.....

MONTANT DE LA LOCATION Nombre de personnes dans la location.....dont Enfants (préciser leur âge)

Supplément deuxième véhicule Dates de votre séjour du SAMEDI.....dès 15h00

Supplément Animal au SAMEDI.....jusqu'à 10h00

Frais de gestion/réservation Penser à fournir l'attestation assurance responsabilité civile (OBLIGATOIRE)

TOTAL LE LOCATAIRE LA DIRECTION

MONTANT DE L'ACOMPTE (30% TOTAL) date et signature date et signature

Taxe de séjour et taxe additionnelle

MONTANT DU SEJOUR Demande documentation VELO oui /non

Acceptation de paiement par Espèces, Chèques, Mandats ou Chèques Vacances (ANCV). Payable à la réservation 30% d'acompte sur le montant du séjour (possibilité de régler cet acompte en 2 fois). Le solde devra s'effectuer au plus tard le jour de votre arrivée. Il est conseillé de régler votre séjour avant le début de vos vacances afin d'accélérer les formalités administratives le jour de votre arrivée. Le contrat de location prendra effet lorsque le locataire aura retourné l'exemplaire complété et signé, accompagné de l'acompte et que la direction lui aura retourné le double du présent contrat avec acceptation de l'inscription. Le locataire confirme avoir accepté les conditions générales de ventes figurant au verso de ce contrat.